

Critères d'octroi des garanties d'emprunts accordées par la Métropole de Lyon

	DOMAINES	TYPES D'OPERATION	TYPES DE PRETS	CRITERES ET MODALITES D'OCTROI	CONTREPARTIES OU AUTRES DISPOSITIFS LIES	PERIMETRE D'APPLICATION
Habitat et logement	Logement social - prêts PLS, PLUS, PLAI	construction, réhabilitation, acquisition-amélioration	PLS - PLUS - PLAI - ECO PRÊT - PAM	100 % (GLH, EMH, LMH, SA d'HLM Gabriel Rosset)	20 % de réservations	
	<i>OPH</i>			85 % Métropole - 15 % communes d'implantation de l'opération	17 % de réservations Métropole - Pourcentage de réservations pour les communes si co-garantie	
	<i>ESH et autres bailleurs</i>					
	Logement social - prêts PLAI en diffus	construction, réhabilitation, acquisition-amélioration	PLAI	100%	20 % de réservations Métropole	Suivant définition du PLAI en diffus
	Logement social - prêts usufuit	construction, réhabilitation, acquisition-amélioration	PLS - PLUS	100% si portage OPH - 85 % Métropole - 15 % communes d'implantation de l'opération	17 % de réservations Métropole (si garantie à 85 %) - 20 % de réservations Métropole (si garantie à 100 %) - Pourcentage de réservations pour les communes si co-garantie	
	Logement social - prêts PSLA (prêt social location-accession)		PSLA	100% si portage OPH - 85 % Métropole - 15 % communes d'implantation de l'opération	17 % de réservations Métropole (si garantie à 85 %) - 20 % de réservations Métropole (si garantie à 100 %) - Pourcentage de réservations pour les communes si co-garantie	garantie abrogée au fur et à mesure de la levée d'option par les locataires accédants
Logement étudiant	construction, réhabilitation, acquisition-amélioration	PLS - PLUS - PLAI - ECO PRÊT - PAM	100% si portage OPH - 85 % Métropole - 15 % communes d'implantation de l'opération	17 % de réservations Métropole (si garantie à 85 %) - 20 % de réservations Métropole (si garantie à 100 %) - Pourcentage de réservations pour les communes si co-garantie	uniquement pour le logement étudiant à vocation sociale	
Habitat participatif	construction - réhabilitation	PLS - PLUS - PLAI - ECO PRÊT - PAM	à partir de 50 % Métropole	pas de réservation	convention de rachat de logement mise en place entre bailleur et coopérateurs si défaillances	
Solidarités	Etablissements personnes handicapées	construction, réhabilitation, acquisition-amélioration		100% Métropole	sans objet	
	Etablissements personnes âgées	construction, réhabilitation, acquisition-amélioration		85 % Métropole max si établissement totalement habilité - Entre 50 % et 85 % de garantie si habilité à 40 % ou plus - Pas de garantie si habilité à moins de 40 %	sans objet	
	Etablissements protection de l'enfance	construction, réhabilitation, acquisition-amélioration		100% Métropole	sans objet	
	Autres établissements relevant du secteur sanitaire et social	construction, réhabilitation, acquisition-amélioration		100% si portage OPH - 85 % Métropole pour les logements foyers	sans objet	
Education	Collèges privés	construction - réhabilitation		100 % Métropole	sans objet	
Aménagement		construction - réhabilitation		En fonction du projet présenté et de l'intérêt économique local : de 50 à 80 % Métropole	sans objet	risque commercial exclu